

SEM magazine

avril 2001

n°6



LA LETTRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Enquête

Les TIC vont bien aux Sem

La volonté des collectivités d'utiliser au mieux les potentialités offertes par les nouvelles technologies pour développer leurs territoires et proposer de nouveaux services aux entreprises et à leurs administrés, trouve son expression dans le réalisation de réseaux à haut débit, dans l'accueil de start-up, dans la mise en réseau de ressources pour la formation, dans la mutualisation d'un certain nombre de services. *"Avant hier le train, hier les autoroutes, aujourd'hui les NTIC, tout ce qui permet de faire circuler idées et marchandises enrichit les territoires"*, plaide Roger Mézin, adjoint au maire d'Amiens, initiateur de l'Agence pour le développement des nouvelles technologies qui associe le conseil général de la Somme et l'agglomération d'Amiens, et président de la Sem Susinet. Castres-Mazamet, sur un autre registre, illustre aussi ce phénomène.

Les TIC/Technologies de l'information et de la communication - lesquelles, pour faire "branché", ne doivent plus être appelées "nouvelles" NTIC - vont bien aux Sem. Déjà la Fédération en dénombre près d'une quarantaine auxquelles les collectivités ont délégué la maîtrise d'ouvrage du développement d'un réseau câblé à haut débit,

(suite page 2)

SOMMAIRE

1

Enquête

Réseaux câblés à haut débit, téléports, télévisions locales... : une quarantaine de Sem sont déjà positionnées sur les NTIC

4

Sem en direct

Société du Canal de Provence, Semexval à La Valette (83), Setomip et Blagnac Constellation dans le Grand Toulouse, Semvie à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85), Semaibp en Haute-Savoie.

6

Sem en projets

Chablais Habitat pour la construction (74), une Sem pour l'exploitation du cinéma à Montereau (77), en Seine-Maritime pour les liaisons aériennes intérieures et à Limoux (12) pour la réindustrialisation des anciennes usines Myris. Au Sénégal, la ville de Dakar s'appête à constituer une Sem d'aménagement, la Sadem.

7

La Sem du mois

Cités Télévision, un nouveau concept de télévision locale interactive.

8

Fnsem en direct

Proposition de loi sur les Sem, Michel Barnier, invité du Forum de l'économie mixte, Information des élus, Euro Congrès des Sem 2001

Sem et nouvelles technologies



Intermédiadus, DR

Enquête (suite)

Les TIC vont bien aux Sem

un téléport, un ensemble de serveurs et services informatiques, une télévision locale, une démarche e-citoyenne, etc. Autant d'initiatives de service public sur des marchés où la carence d'opérateurs est, au moins dans l'immédiat, patente et qui risquent de n'être rentable qu'à moyen ou long terme.

Certes, il reste dans les textes législatifs et réglementaires quelques zones d'ombre (l'article L1511-6, notamment) qui conduisent certains à justifier la frilosité des contrôles de légalité. Ces réserves devraient être, au moins en partie, levées avec la loi sur la société de l'information... (quand elle sera prête et inscrite au programme du Parlement) ou, sous forme de cavaliers ou d'amendements dans des textes élaborés auparavant, comme par exemple la loi sur l'économie mixte.

Susinet, bras séculier d'une stratégie

"Prenez une technologie d'avance". Ce slogan du conseil général de la Somme suffit à comprendre sa stratégie. Après s'être branché sur le câble Viatel Londres-Paris, colonne vertébrale du réseau Saxo/Somme axe optique, il a rejoint l'agglomération d'Amiens au sein d'un syndicat mixte - l'ADNTIC/Agence pour le développement des nouvelles technologies. Contrôlée à 56,25% par elle, la Sem "Susinet" est le bras séculier des collectivités pour mettre en œuvre cette stratégie à travers des réseaux haut débit, le centre serveur "Susi" (Somme d'usages Internet), des ateliers multi-médias et du contenu "car, sans contenu, le réseau est un musée sans porte", souligne Eléna Fesarou, responsable des collectivités locales au sein du département "développement économique" de la Sem. Celle-ci associe à son capital (4,11 MF), outre la Caisse des dépôts, France Télécom, le Crédit agricole et la Caisse d'épargne à parité, douze sociétés d'informatique et

Médiamétrie pour des tâches qui vont de l'accueil sous forme d'un guichet unique pour les entreprises TIC, la gestion du serveur (plus de 2 000 boîtes aux lettres) et des GFU (Groupement fermé d'utilisateurs) en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage du réseau haut-débit en cours d'installation, baptisé Philéas-net (Jules Vernes oblige). L'un des rôles essentiels de Susinet est d'impulsion. Il s'agit de combattre la fracture numérique autant pour favoriser un accès à tous les citoyens (ateliers multimédias) que pour désenclaver les territoires. "Contrairement à certaines SII, nous veillons à ne pas proposer aux collectivités une fusée Ariane pour aller faire leurs courses au supermarché, mais essayons de les aider à développer les

usages concrets des TIC de l'informatisation de la mairie à la gestion de la paye ou la mise en place de cyberbus", témoigne Eléna Fesarou. Une équipe de 14 collaborateurs passionnés qui aurait du travail pour 20, mais se trouve aujourd'hui limitée par des difficultés de recrutement.

Intermédiadus, déjà 130 emplois

C'est une équipe "volontairement resserrée de 5 personnes, une dizaine à moyen terme", avec un fort recours à la sous-traitance qui anime Intermédiadus, nous précise son directeur, Thierry Bardy. Le projet de réseau à haut débit de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet, "déjà opérationnel sur Castres et en cours d'extension sur la partie mazamétaine de l'agglomération est un projet très transversal et politiquement consensuel dont la Sem est le pivot". Doté à l'origine - juillet 1997 - de 1,850 MF, le capital a été porté à 5,305 MF et "vise une vraie mixité afin de



Pépinière
et hôtel
d'entreprises
TIC où
130 emplois
ont été créés
en un an

conforter l'implication du monde de l'entreprise", commente-t-il. Si les collectivités (Castres, Mazamet, Labruguière) sont naturellement majoritaires, la part du privé est de 42 % avec aux côtés de la Caisse des dépôts, les Banques populaires fortement impliquées dans le tissu local de PME-PMI et l'enfant du

pays, les laboratoires Fabre (16 %). La mission d'Intermédiastud est la création, l'exploitation et la maintenance de la plate-forme numérique, en particulier le téléport et le réseau optique de télécommunication à haut débit, la gestion des relations avec les opérateurs et prestataires de services, la mise en location du réseau de fibre optique aux acteurs publics et privés. "France Télécom qui exploite un réseau à haut débit de 2 mégabits entre les 33 établissements scolaires de l'agglomération est l'un de nos clients" se flatte Thierry Bardy. Plusieurs GFU fonctionnent déjà : Cegetel (Groupe Vivendi Universal) exploite une boucle d'affaires. "Nous avons des contacts sérieux avec quatre opérateurs qui s'intéressent soit au dégroupage, soit aux boucles locales radio. Dans notre démarche, nous privilégions l'arrivée de fournisseurs de services autour de la plate-forme téléportuaire".

Reste là aussi à développer les usages : ainsi en est-il de la mise en place à destination des écoles d'un serveur de visio-conférence, d'expériences pilotes de travail coopératif, par exemple dans le domaine de l'apprentissage des langues, et de cartable électronique.

Alors même que la deuxième phase de développement du projet sur la partie mazamétaine en est au dépouillement des réponses à l'appel d'offre, Thierry Bardy peut déjà faire état de résultats positifs "pour une ville enclavée : les emplois directs créés autour des TIC sont chiffrés à 130 pour la seule année 2000." Il faudrait également prendre en compte - même s'il ne s'agissait peut-être que d'une rumeur - du maintien dans l'agglomération du laboratoire de recherche et des 250 chercheurs du groupe Fabre-Mérieux qui seraient peut-être partis dans le cadre de la réorganisation du groupe, vers Toulouse ou Lyon.

Et Intermédiastud attend avec une impatience certaine l'interconnexion avec le réseau du Tarn, géré par la Sem E-Tera et opérationnel à l'automne prochain ; il devrait susciter l'intérêt des opérateurs tentés par l'ouverture vers Toulouse et les "backbones" européens.

La Fnsem vient de lancer un atelier sur les TIC pour favoriser les échanges d'expériences des Sem. Il est ouvert aux Sem spécialisées et aux porteurs de projets dans ce domaine.

Sem Câble de l'Est La télé que vous voulez, quand vous voulez

La Sem câble de l'Est est créée en mai 93, pour assurer la mise aux normes techniques de l'infrastructure collective de télévision sur le parc HLM de l'agglomération de Nancy, poursuivre le câblage pour alimenter 30 000 prises/logements et assurer une cohérence d'ensemble. Au capital de la Sem sont associés la Communauté urbaine du Grand Nancy, les Opac de Meurthe-et-Moselle, de Nancy et trois SA : Lorraine d'HLM, Batigère Nancy et Est Habitat Construction. En 1995, la Sem absorbe la Régie Télé-distribution de Ludres, qui avait en charge les câblages sur trois communes de la banlieue de Nancy. Elle a dès lors en charge non seulement la réalisation et la gestion des réseaux câblés HLM mais également de réseaux communaux pour 20 000 prises. En 2000, la Communauté urbaine du Grand Nancy délivre une autorisation à la Sem pour le câblage de treize autres communes de l'agglomération, soit 36 000 nouvelles prises/logements.

C'est avec le slogan séduisant "La télé que vous voulez, quand vous voulez", que la Sem Câble de l'Est propose à ses abonnés un service d'antenne très varié, composé de 12 chaînes en analogique - dans lequel on retrouve les chaînes traditionnelles françaises, quelques transfrontalières et la possibilité d'accès à d'autres bouquets en analogique (Planète, CNN, Eurosport, etc.) ou en numérique (Paris Première, TMC, Cinémas, etc.), au total pas moins de 53 chaînes. Côté tarifs, ils sont non seulement attractifs, mais modulables en fonction des foyers, selon qu'ils sont en HLM ou en individuel (26 et 47 francs pour les chaînes analogiques). Enfin, un tarif particulier s'applique aux universités. Cet aspect financier traduit la volonté des collectivités territoriales de faire

bénéficier les différents types de populations de l'agglomération de Nancy, d'un excellent confort de réception et des nouvelles technologies, puisque, nous le verrons, la Sem propose maintenant de l'internet avec un tarif tout aussi attractif. "Avec ces tarifs, nous avons des taux de pénétration de l'ordre de 70 à 95 % sur les services télévisuels, alors que les résultats du Plan câble (avec des tarifs aux environs de 150 F/mois) tournent à 15 à 20 % : un réel problème puisque l'infrastructure a été réalisée pour une utilisation à 100 %", déclare le

directeur de la Sem, Charly Fidanza.

Depuis un an maintenant, la Sem a ouvert de l'internet sur plusieurs communes et l'ouvrira dans les prochains mois aux HLM, avec un forfait illimité à 169 F/mois. Sur les zones couvertes, le taux de pénétration est déjà de 9 % environ.

D'autre part, Sem Câble de l'Est vient de signer un contrat de recherche-développement avec le ministère de l'Industrie, Aérospatiale, Matra, France 3 et Canal web pour un Service programmes internet à haut débit (SPIHD). Une nouveauté pour les abonnés de la Sem, qui se mettra en place "sans rien modifier à notre infrastructure de réseau, parce qu'elle a été bien conçue au départ", précise Charly Fidanza.

l'Industrie, Aérospatiale, Matra, France 3 et Canal web pour un Service programmes internet à haut débit (SPIHD). Une nouveauté pour les abonnés de la Sem, qui se mettra en place "sans rien modifier à notre infrastructure de réseau, parce qu'elle a été bien conçue au départ", précise Charly Fidanza.



Sem Câble de l'Est/DR

Sem Câble de l'Est/DR

Tête du réseau...
de l'électronique
sophistiquée



Aujourd'hui la Sem emploie 40 personnes (elle en comptait 4 lors de sa création) et développe un chiffre d'affaires de 14 millions environ (18/20 MF prévisions 2001). Elle assure elle-même la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maintenance-dépannage de ses réseaux.

Sem en direct



Société du canal de Provence, DR.



Le Canal de Provence dans le Var : bétonné et protégé des ruissellements, il préserve la qualité de l'eau provenant du Verdon qui prend sa source à 2 240 m d'altitude, DR.

La Société du Canal de Provence appartient au club très fermé des Sem doublement certifiées

La Société du canal de Provence (SCP) est une société d'aménagement régional vouée principalement au développement de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son capital de 24,7 millions de francs se répartit entre la région Paca, les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute Provence et des Hautes-Alpes, la ville de Marseille, les chambres d'agriculture et les Caisses régionales du Crédit agricole des cinq départements actionnaires, la Caisse nationale de Crédit agricole et la CDC. Titulaire d'une concession, la SCP a pour mission d'affranchir la Provence de la pénurie d'eau qui pénaliserait son développement, en réalisant et gérant les ouvrages hydrauliques nécessaires. La Sem est devenue en quelques années la gardienne de l'eau, laquelle provient essentiellement du Verdon. Cette eau de grande qualité - classée en catégorie A1, celle des eaux brutes les meilleures - ne contient quasiment pas de nitrates, moins

de 1 mg/l pour un maximum légal de 50 mg/l. Pour être potabilisée, elle nécessite juste un traitement physique et une désinfection simples. Quelques communes sont alimentées par les eaux de la Durance ou de la retenue de Saint-Cassien, également de très bonne qualité, moins de 4 mg/l de teneur en nitrates.

La SCP, certifiée Iso 9002 depuis 1995, met la qualité au service de ses clients. Le Canal de Provence déverse chaque année 250 millions de mètres cubes d'eau sur cinq départements de la Région. Il alimente en eau brute, quelles que soient les conditions climatiques, 80 000 hectares de terres agricoles, 100 communes, 35 000 particuliers et 800 entreprises, avec une forte concentration sur la zone de l'étang de Berre qui réunit les gros consommateurs que sont Shell, Naphtachimie, BP, Total, Cabot, Atochem et EDF.

Depuis 1999, la SCP est certifiée Iso 14001 (environnement). Outre la production, l'eau est également utilisée pour la protection de l'environnement avec plus de 1 000 poteaux d'incendies et l'embellissement du cadre de vie par les espaces verts. De plus, lors de chacune de ses interventions, la SCP met tout en œuvre pour que les travaux et les équipements respectent le capital nature toujours précieux et souvent fragile : conduites souterraines, station de Pradelle enterrée, gisement préhistorique préservé dans le Sud Lubéron...

Quantité, qualité et respect de l'environnement sont les mots d'ordre de la SCP qui exporte son savoir-faire en France et dans le monde entier où elle réalise de grands aménagements hydrauliques structurants, ainsi que des équipements à l'échelle locale.

Setomip/Blagnac Constellation : un groupement de Sem pour le Grand Toulouse

Pour la première fois, deux Sem, la Setomip et Blagnac Constellation ont préféré la complémentarité à la concurrence : elles ont opté pour un groupement de moyens leur permettant de faire une offre globale à la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse pour l'aménagement de l'ensemble des sites (industrie aéronautique, habitat, équipements) liés au projet de l'Airbus A380. Le groupement de Sem interviendra pour la réalisation de trois Zac.

La Zac Aéroconstellation (260 ha + extension) accueillera les bâtiments d'assemblage de l'Airbus A380 (300 000 m²) et d'autres intervenants de l'aéronautique, comme le centre de maintenance d'Air France. Le coup d'envoi des travaux est prévu mi-2001, la livraison du site s'échelonne entre mi-2003 et 2005, le premier vol d'essai de l'A380 étant programmé courant de l'été 2004.

La Zac Andromède (200 ha), située sur les communes de Blagnac et Beauzelle, comprendra un programme mixte avec notamment 2 000 logements, le futur lycée de Blagnac qui s'étendra sur 7 hectares, ainsi que des équipements sportifs.



Vue d'artiste de la Zac Aéroconstellation : le plan masse n'est pas définitif.

Semaibp (74) : miser sur la coopération transfrontalière franco-suisse

La Semaibp assure avec l'aide de sa filiale, Gestion et services Sarl, la totalité des activités d'aménagement, de développement et de commercialisation de l'International Business-Park d'Archamps. Ce site, composé de trois parcs d'activités, se situe aux portes de Genève (dix minutes) et du Mont-Blanc. Fort de la sphère d'influence de Genève – qui explique l'implantation de bon nombre d'acteurs internationaux – il regroupe plus de 130 entreprises intervenant dans les technologies de pointe que constituent l'informatique, les télécommunications et l'électronique, ainsi que douze filières de formation de haut niveau. Le tout, dans un cadre exceptionnel qui conjugue localisation en campagne, moyens de communication et d'installation de tout premier ordre avec la prochaine mise en place d'un réseau à très haut débit. Les constructions sont ouvertes vers l'environnement naturel en particulier grâce à l'utilisation du verre. Les espaces verts, parfaitement entretenus, permettent de lier les différents bâtiments. Enfin des commerces de proximité étoffent la palette des services offerts aux 1 200 personnes travaillant sur le site. Archamps propose aussi des infrastructures pour l'organisation de conférences qui reçoivent des clients aussi prestigieux que des agences de l'Onu, le Cern (Centre européen pour la recherche nucléaire)...

En 2001, le site d'Archamps s'étendra sur 20 hectares nouveaux (80 000 m² constructibles), agrandira le centre universitaire de 2 600 m², et créera un centre de conventions



Le site d'Archamps bénéficie du rayonnement international de Genève. Il accueille entre autres le siège européen d'Invensys et l'École de management internationale Thunderbird.

réservé aux rencontres professionnelles et scientifiques. Ses défis économiques s'appuient aussi sur le futur accès TGV qui mettra Paris à moins de trois heures des entreprises.

Les 24 millions de francs du capital social de la Semaibp sont détenus à 60 % par les collectivités territoriales (département de la Haute-Savoie et syndicat mixte du Genevois), les 40 % restants étant répartis entre actionnaires privés français et suisses, confirmant là le véritable rôle d'équilibre et de coopération que joue Archamps entre les deux côtés de la frontière.

Semvie : une boîte à idées pour la station de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Créée pour gérer le port de plaisance, la Sem de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a su au fil des ans développer de nouveaux produits nau-

tiques et organiser des manifestations sportives de premier plan avec, dès 1995, la Classe Figaro Bénéteau, en partenariat avec les associations sportives locales. Saint-Gilles-Croix-de-Vie a ainsi accueilli cinq Grands prix comptant pour le championnat de France en solitaire et deux «National équi-

Organoff

L'école de surf de la Semvie ou comment apprivoiser les vagues.



pages». Deux nouveaux concepts de courses ont vu le jour, le Vendée Défi (3^e édition fin avril 2001), la Route du Ponant Saint-Gilles-Perros (2^e édition début mai 2001). La Semvie a aussi mis en place le concept original d'une école de surf itinérante à travers l'une de ses entités, le Centre nautique Saint-Gilles Atlantique (CNGA). Depuis 2000, en juillet/août, l'école propose de découvrir les sports de surf de Nord Vendée, notamment sur Saint-Gilles et Brétignolles-sur-Mer, villes qui reçoivent depuis plusieurs années la fine fleur du surf européen en organisant le Vendée Surf, épreuve qualificative pour les championnats du Monde. La particularité de l'école tient essentiellement à la formation ou brevet d'Etat durant 5 demi-journées, sur différents sites, en fonction de la qualité des vagues. Le déplacement des participants s'effectue par mini bus aux couleurs funs, véritable vecteur de communication pour cette discipline. Outre les activités surf, planche et char à voile, le CNGA gère deux centres nautiques, un point de location de matériel, un centre d'hébergement (60 lits) ; il compte 3 500 stagiaires/an et dispense 40 000 heures d'enseignement/an. Principal prestataire nautique de la région Pays-de-la-Loire, il génère 2 millions de francs de chiffre d'affaires annuel HT et une quarantaine d'emplois saisonniers. En cinq ans, la Semvie a connu une progression de son chiffre d'affaires d'environ 50 %. Dans la palette de ses activités, il faut bien sûr ajouter la gestion de Port-la-Vie, port de plaisance de 800 places sur pontons, accueillant plus de 1 000 bateaux l'été par la mise en place de filières, mais aussi celle d'autres équipements, au nombre desquels une aire de carénage avec un élévateur à bateaux et une station de carburant, renouvelée en 1997, qui place Saint-Gilles-Croix-de-Vie au rang de site pilote en

Sem en direct *(suite)*

matière d'écologie portuaire ; une drague nécessaire à l'entretien de l'ensemble du site portuaire, qui désormais "s'exporte" à Deauville et Granville ; un forum commercial... Tout cela sans compter les nombreux projets en réserve de la boîte à idées...

La Valette : Valgora, une adresse de référence

La Semexval fait de Valgora, parc d'activités de la Valette, une adresse de référence synonyme de qualité, confort et aussi de placement judicieux. Véritable centre d'affaires étendu sur 10 hectares au cœur de l'agglomération toulonnaise, Valgora est dédié aux activités économiques de secteur tertiaire :

DR



Valgora : dix hectares au cœur de l'agglomération toulonnaise.

services, administrations, professions libérales, bureaux d'études, laboratoires médicaux, paramédicaux ou technologies de pointe. En huit ans, ce sont 44 immeubles qui auront été construits (36 400 m² SHON), la Semexval en assurant également la location et la vente.

Sem en projets

- **Chablais Habitat (74)**. Cette nouvelle Sem immobilière vient d'être constituée avec un capital de 2,09 millions de francs détenus à 51,13 % par les communes de Thonon-les-Bains (22,28 %), Evian (20,94 %), Publier (6,66 %), Allinges (0,5 %) ; celles d'Anthy-sur-Léman, Champanges et Marin entrant au capital à hauteur de 0,25 % chacune. Parmi ses actionnaires privés, elle compte le Crédit immobilier des Alpes qui, avec 33,38 %, est le plus important.
- **Montereau (77)** : une Sem devrait voir le jour d'ici juin 2001. La commune souhaite lui confier la gestion d'un cinéma de quatre salles.
- **Seine-Maritime** : après la mer avec le rachat de la ligne transmanche Newhaven-Dieppe, le conseil général envisage de s'attaquer cette fois à la voie des airs avec la création d'une seconde Sem, suite à l'abandon par la compagnie nationale Air France de certaines liaisons aériennes intérieures, notamment au départ du Havre.
- **Limoux (12)** : la commune a commandé une étude de faisabilité sur la création d'une Sem qui serait chargée de piloter le projet de réindustrialisation des anciennes usines Myrès (12 000 m² bâtis) qu'elle a acquises pour 1,5 million de francs suite à leur fermeture en avril 2000.
- **Sénégal** : les Sem françaises font des émules sur le continent africain, c'est ce que corrobore le voyage d'étude entrepris en France par Mamadou Diop, ancien ministre et maire de Dakar. En effet, la capitale sénégalaise s'apprête à constituer la Sadem, Sem qui aura pour mission son aménagement.

La presse en parle

Les sociétés d'économie mixte se développent dans le secteur des pompes funèbres.

Un tiers des crématoriums sont gérés en régie directe. Phénomène nouveau, l'intercommunalité funéraire et la société d'économie mixte (...) constituent un outil de gestion en plein développement.

La Gazette des communes, 2 avril 2001

Les sociétés d'économie font le pari de la qualité.

Les Sem fonctionnent malgré tout comme des entreprises privées qui subissent, au même titre, la concurrence. Afficher des certifications de qualité délivrées par des organismes tels que l'Afnor ou l'Afaq (Association française d'assurance qualité) peut générer une plus-value dans leurs relations avec les clients, les fournisseurs, mais aussi les salariés.

La Provence, 26 mars 2001

La Sem du mois

Cités Télévision

Avec des magazines ou documentaires comme *"Cause café"*, *"Coopérer pour entreprendre"*, *"D'ici et d'ailleurs"*, mais aussi *"Culture et lien social"* ou *"Pour quoi voter"*, Cités Télévision abandonne l'information au sens événement du jour pour s'attacher à la connaissance des processus de développement local et s'installe avec succès dans les foyers de Lyon et de son agglomération, dans un contexte riche en contenus télévisuels locaux.

Une chaîne thématique atypique

Cités Télévision produit (ou co-produit) et diffuse ses programmes auprès des 92 000 foyers câblés de Lyon et de son agglomération, dans un paysage télévisuel composé de cinq chaînes (*France 3 Rhône-Alpes, Télé Lyon Métropole, M6 Lyon, Cités Télévision et Cap Canal*). Elle est généralement présentée comme "nouveau concept de télévision locale interactive de service public", classification que la directrice de la Sem, Hélène Provain, juge utile de compléter : *"c'est une troisième voie par rapport aux contenus d'actualité des télévisions locales et aux supports traditionnels d'information des collectivités territoriales. C'est une chaîne thématique de développement local"*.

La valeur ajoutée de l'économie mixte

Cités Télévision est créée en 1989, dans le cadre du dispositif du Plan Câble, avec pour actionnaire majoritaire un Syndicat intercommunal regroupant six communes de l'agglomération lyonnaise (Bron, Décines, Meyzieu, Saint-Fons, Saint-Priest et Villeurbanne), détenant 60 % du capital et un actionnaire privé, NC Numéricâble, cablo-opérateur du réseau, détenant les 40 % restants. Ce montage juridique est pertinent à plusieurs titres : d'abord il lui permet d'être reconnue par le CSA comme télévision locale, ce qu'un statut de régie ne lui aurait pas permis, ensuite il sert la stratégie des deux actionnaires : développer des outils de communication adaptés aux attentes des habitants et favoriser leur appropriation des NTIC pour l'un ; proposer un contenu local spécifique dans son bouquet de chaînes et un contenu

adapté à l'usage de l'internet haut débit sur le câble, pour l'autre. Enfin, il garantit aux habitants une véritable préoccupation de contenu de service public.

Un outil de médiation

Les dix premières années, la chaîne se concentre sur l'actualité locale. En 1999, elle mène un audit dont les conclusions, sans concession, l'obligent à revoir son positionnement. Ce sont des valeurs de médiation et non pas de médiatisation qui ont présidé aux réflexions sur le devenir de la chaîne, comme l'explique Hélène Provain : *"Le développement des techniques et des réseaux rendant possible de nouvelles formes de communication et d'interactions, nous avons imaginé cette télévision locale de service public comme un outil de médiation entre des équipes institutionnelles et des habitants concernés par des dispositifs de développement local, d'aménagement,*



© Cités Télévision, DR

d'insertion sociale ou de démocratie participative dans l'agglomération lyonnaise".

Une ligne éditoriale fidèle aux valeurs de la chaîne

La ligne éditoriale est désormais dédiée aux diffusions du faire (mettre à l'image ceux qui sont dans l'action), de l'exemplarité (mettre à l'image les résultats positifs) et des réalités

(mettre à l'image les processus), dont la traduction se retrouve dans sept thématiques d'agglomération : solidarité, démocratie participative locale, développement économique, cultures du monde, parcours individuels, culture, sport et initiatives. Ce contenu éditorial a rapidement séduit les acteurs locaux, qu'ils soient habitants, associations ou institutionnels. L'implication est forte et les propositions de sujets se multiplient. De nombreuses associations se mobilisent sur le projet et de nouvelles communes de la Communauté Urbaine de Lyon pourraient rejoindre l'actionnariat de la Sem. Pour financer ses productions, la Sem dispose de 6 MF par an de dotations (4,2 MF du Syndicat intercommunal, et 1,8 MF de NC Numéricâble), auxquels s'ajoutent des financements liés à des projets spécifiques, comme par exemple ceux du Grand Lyon dans le cadre du suivi de la "démarche prospective Millénaire 3", ou ceux de la Politique de la Ville. Demain, très certainement, Cités Télévision pourra compter sur des financements européens car l'Europe développe de vraies réflexions sur ce type de programmes et la Sem entend bien s'y positionner : *"les questions de développement local qui se posent à Lyon sont les mêmes à Barcelone, à Milan, à Francfort"*, souligne Hélène Provain, qui poursuit *"d'ailleurs nous sommes partenaires d'un projet européen piloté par l'Université de Saint-Jacques de Compostelle qui souhaite nous associer à une mise en réseau de télévisions européennes"*.

Nouveaux développements, nouveaux partenaires

Avec ses 15 salariés permanents, Cités Télévision poursuit sur sa lancée en consolidant un partenariat avec Cap Canal, la chaîne éducative de la Ville de Lyon, pour une programmation à l'intention des écoles. Elle a encore dans ses cartons des projets de diffusion de type hertziens et de développement sur le web : *"des projets qui, à l'évidence n'intéresseront pas les capital-risqueurs, mais qui, en revanche, pourraient intéresser d'autres partenaires pertinents"*. Une déclaration conclusive qui ressemble à s'y méprendre à un appel à partenaires...

Contact : olivier.attebi@cités-télévision.com

Fnsem en direct

Proposition de loi sur les Sem

La proposition de loi modernisant le statut des Sem va venir en **discussion à l'Assemblée nationale le 30 ou le 31 mai**, c'est ce qu'a confirmé Jean-Jack Queyranne, ministre chargé des relations avec le Parlement. Par ailleurs, le texte sera à nouveau examiné par le Sénat au cours de la seconde quinzaine de juin, ce qui devrait permettre son adoption définitive avant la fin de la session parlementaire.

Forum de l'économie mixte

Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale, était le 10 avril l'invité du Forum de l'Economie mixte. Selon ses propos, **il existe "une voie d'avenir pour les Sem** et leurs homologues européens, dès lors qu'ils acceptent de s'adapter et de développer entre-eux alliances et passerelles".

Sur la proposition de la Fnsem et des partenaires européens réunis au sein du CEEP (Centre européen des entreprises à participation publique) d'une directive cadre sur les services d'intérêt général, il s'est déclaré en faveur de la mise en œuvre d'une réflexion préalable sur le partenariat public-privé qui associerait les différents services concernés de la Commission européenne.

Enfin, il s'est prononcé pour le maintien de fonds structurels pour la France après 2006, notamment pour les zones urbaines, les NTIC et la coopération transfrontalière. De manière plus générale, il a déclaré "se battre" en faveur d'une Europe qui ne se limite pas à une zone de libre échange, mais qui assure aussi la cohésion territoriale et sociale, la protection de l'environnement, le développement durable et la solidarité.

Enfin, il s'est prononcé pour le maintien de fonds structurels pour la France après 2006, notamment pour les zones urbaines, les NTIC et la coopération transfrontalière. De manière plus générale, il a déclaré "se battre" en faveur d'une Europe qui ne se limite pas à une zone de libre échange, mais qui assure aussi la cohésion territoriale et sociale, la protection de l'environnement, le développement durable et la solidarité.



Patrick Blanc



Patrick Blanc

Congrès des Sem Grenoble, du 3 au 5 octobre 2001

Retenez ces dates sur vos agendas !

Dossier d'inscription disponible fin mai
Rens : Joëlle Kherian,
tél : 01 53 32 22 30,
e.mail j.kherian@fnsem.asso.fr

Information des élus

6 juin à Paris, la Fnsem organise, avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations, une journée d'information destinée aux élus, administrateurs de Sem. Quatre grands thèmes y seront traités : organisation et répartition des pouvoirs publics dans les Sem ; responsabilité de l'administrateur élu et président de Sem ; relations entre les Sem et les collectivités locales ; transparence et contrôle des Sem.

Euro

7 juin à Nanterre : moins de 200 jours pour dompter l'euro. La Fnsem organise, avec le concours du Crédit coopératif, une journée d'information sur l'euro, par rapport aux spécificités des Sem.

Comment maîtriser les conséquences de l'euro, avoir une méthodologie de travail et connaître les points de vigilance ?

Sem magazine est une publication de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte
11-15 rue Saint-Georges
75009 Paris
<http://www.fnsem.asso.fr>
fnsem@fnsem.asso.fr
Tél. : 01 53 32 22 00
Fax : 01 53 32 22 22

Directeur de la publication : Maxim Peter
Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina
Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Edition
Rédaction : Sem en direct, Sem en projets, Fnsem en direct : Marie-Anne Ramazzina (Fnsem)

Enquête : Jean Audouin
Sem du mois : Nicole Malet (Innovapresse)
Photos : CE/Lambiotte, Sem Câble de l'Est, Organoff, Patrick Blanc, DR.
Impression : GDS Limoges
Dépôt légal à parution.